

DU 3EME TRIMESTRE – 20 SEPTEMBRE - TOURS

En présentiel

Cette formation vous permettra de revenir en détail sur l'actualité sociale au sens large du 3ème Trimestre 2022.



20 septembre 2022

De 9h00 à 12H30

De 14h à 17h30



Barthélémy Avocats

NOVOTEL TOURS CENTRE GARE



TARIF

300€ HT - Abonnés (matinée)

330 € HT - Non abonnés (matinée)

500€ HT - Abonnés (journée)

550 € HT - Non abonnés (journée)

Par participant et par session



Pour plus d'informations :

rennes@barthelemy-avocats.com

02.99.30.54.54

[INSCRIVEZ-VOUS ICI](#)

Objectifs

- Intégrer les évolutions du droit social dans vos pratiques RH.
- Déterminer les points clés des évolutions jurisprudentielles afin d'éviter tout risque de contentieux.

Pré-requis

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail.

Public

Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH/RRH,
Responsables des relations sociales, Juristes

Une formation animée par :



Damien Chenu

Avocat Associé
Barthélémy Avocats



Charlotte Avignon

Avocate
Barthélémy Avocats

PROGRAMME

En présentiel

Contenu

MATINEE :

A - Actualité législative et réglementaire

- 1 - Le point sur les derniers textes législatifs et réglementaires à maîtriser dans la pratique quotidienne
- 2 - Le point sur la protection sociale : les nouveautés à maîtriser dans la gestion quotidienne de l'entreprise ou l'établissement
- 3 - Prospective : autres dispositions importantes à connaître

B - Actualité jurisprudentielle

- 1 - Libertés individuelles - Discrimination - Harcèlement - Egalité
- 2 - Contrat de travail
- 3 - Absence et suspension du contrat
- 4 - Rupture du contrat
- 5 - Droit syndical et représentation du personnel
- 6 - Durée du travail et repos
- 7 - Rémunération et autres avantages
- 8- Protection sociale

APRES MIDI :

C - Introduction sur le droit le droit syndical

- I. Composition du CSE
- II. Rôle et attributions du CSE
- III. Les moyens attribués aux élus dans une entreprise de moins de 50 salariés
- IV. Fonctionnement du CSE dans une entreprise de plus de 50 salariés
- V. Les moyens à la disposition du CSE

Moyens et méthodes pédagogiques

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours sera envoyé aux stagiaires.

A l'issue de la deuxième session de formation et en fin de formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis.
- Une évaluation des compétences via un kahoot ou un cas pratique sera réalisée.
- Nous vous demanderons également d'évaluer votre niveau de satisfaction.

Le + pédagogique

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.

Suivi et évaluation

- Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire
- Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation

FICHE D'INSCRIPTION

En présentiel

Titre de la Formation : L'Actualité Sociale – 20 septembre 2022 - TOURS

Entreprise (Raison Sociale) :

Représenté par M / Mme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email : Nombre de salariés :

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....
.....

Inscription au bénéficiaire

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

Paie

Règlement de la facture par l'entreprise

Règlement de la facture directement par l'organisme

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressés la facture et la convention de formation (en l'absence d'informations, ces documents seront établis au nom de la société)

.....
.....
.....

Envoyer ces documents à l'entreprise

Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise